



présidence
réseau et communication
représentation
formation
prévention, citoyenneté et solidarité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juillet 2010

La FAGE condamne l'augmentation des frais d'inscriptions universitaires

Ce mardi 6 juillet le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé une nouvelle augmentation des frais d'inscriptions universitaires pour la rentrée 2010. Ainsi les montants progressent en moyenne de 2,1%. Pour les étudiants en licence, ils augmenteront de 171€ à 174€, en master de 231€ à 237€ et de 350€ à 359€ pour les doctorants.

En parallèle, l'inflation a progressé de 1,6% en un an et les salaires de 1,8%. La FAGE considère donc injuste que les étudiants aient à subir une augmentation supérieure, de 1,75% en Licence à 2,6% en Doctorat. Alors que le contexte économique actuel rend toujours plus difficiles les conditions de vie des étudiants, cette augmentation supérieure à l'inflation est bel et bien un effort supplémentaire de financement des études qui leur est demandé.

Le coût annuel moyen de la scolarité d'un étudiant à l'Université est d'environ 9 000€. Une fois les exonérations des étudiants boursiers prises en compte, la hausse des frais d'inscription devrait rapporter 0,03% du budget total des universités en France ou 40 000€ pour une université de taille moyenne. Il s'agit d'un montant bien faible en comparaison des risques pour mettre en danger les budgets des étudiants.

Si les boursiers sont exonérés des frais d'inscriptions, les étudiants issus de la classe moyenne, victimes des critères trop restrictifs des bourses sur critères sociaux, vont subir cette hausse comme une nouvelle attaque à leur pouvoir d'achat après l'annonce de suppression du cumul APL/demi-part fiscale et une proposition d'augmentation de plus de 3% du ticket RU.

De plus, la possibilité de payer en trois fois les frais d'inscriptions ne doit pas faire illusion sur l'action sociale en faveur des étudiants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. S'il s'agit d'une avancée intéressante, il semble que les Universités aient des difficultés à l'instaurer et elle ne changera pas de manière générale les difficultés sociales des étudiants.

La FAGE condamne cette augmentation très supérieure à celle du pouvoir d'achat des étudiants. Ce sont bien eux qui seront mis à contribution : ils devront payer plus avec moins.

contacts presse

Claire Guichet

Présidente de la FAGE

06 86 63 41 44 - claire.guichet@fage.org

Clément Soulier

Vice-Président en charge des Questions Sociales

06 32 64 96 50 - clement.soulier@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - Fax +33 1 40 33 70 71

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, fondatrice de l'AFJ, membre de l'ESU et du CNAJEP